

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 97-410 DU 20 AOUT 1997

Chargeant Monsieur Moïse MENSAH
Ministre des Finances de l'intérim de
Monsieur Jérôme SACCA KINA, Ministre du
Développement Rural pour compter du 1er septembre
1997

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

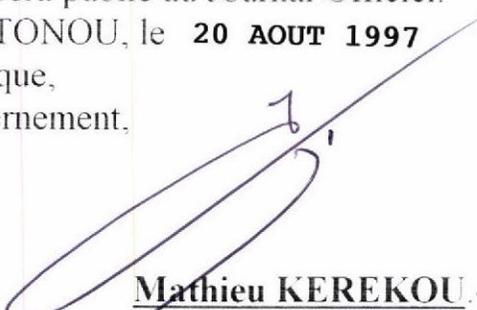
- VU la Loi N° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 1er avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;
- VU le Décret N° 96-128 du 09 avril 1996 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE :

Article 1er. - Pour compter du 1er septembre 1997, Monsieur Moïse MENSAH, Ministre des Finances est chargé de l'intérim du Ministre du Développement Rural pendant l'absence de Monsieur Jérôme SACCA KINA.

Article 2. - Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le **20 AOUT 1997**
par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Mathieu KEREKOU.

Ampliations : PR - AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 M...M...4
SGG4 AUTRES MINISTERES 1- DEPARTEMENTS - JORB 1.-